

M. Anderson: Permettez que je me reporte aux paroles de l'autre député. J'accepte ce que vous avez dit, mais j'ai de sérieux doutes...

M. McGrath: Adressez-vous à la présidence.

M. Anderson: Permettez que je parle du député de South Shore (M. Crouse), qui serait heureux, a-t-il dit, d'expédier cette mesure. Le député qui se trouve en arrière de lui a parlé du retard qu'entraînerait le retrait du bill en ce moment. C'est manifestement là une autre manigance de l'opposition à propos de ce bill. Personnellement, il m'est difficile de comprendre l'attitude de certains députés, car si nous retirons ce bill nous retardons cette excellente modification.

Le député de South Shore a dit qu'il tient beaucoup à ce que le bill arrive à terme; cependant le député de St-Jean-Est est assis derrière lui, un peu de biais, a déclaré qu'il en souhaite le retrait. Je ne conçois rien de plus contradictoire que ces deux déclarations émanant de députés de la même région. Ils ont adopté des attitudes diamétralement opposées à l'égard de la disposition à faire du bill.

M. Crouse: A propos de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, hier encore, je demandais au ministre des Pêcheries (M. Davis) s'il avait l'intention de retirer le bill, à la suite de la confusion qu'avait répandue sa déclaration sur la côte ouest. Nous voulions que le bill soit retiré et présenté de nouveau. C'est nécessaire, par suite de la maladresse et de l'ineptie dont le ministre lui-même a fait preuve.

M. Anderson: Monsieur l'Orateur, voilà que les députés de South Shore et de Parry Sound-Muskoka embrouillent la question. Ce n'est pas du tout ce qu'ils disaient tantôt. Je dis simplement que ce bill est bon, que son objectif est valable, et je crois que le député de South Shore essaie de faire obstacle au bill, qui est conçu pour mettre plus d'argent à la disposition des pêcheurs désireux d'emprunter auprès d'un organisme commercial de prêt.

Quant au montant maximum des prêts, le ministre a déclaré qu'il était décidé à présenter une autre modification en ce sens aussitôt que possible. Je ne vois pas pourquoi il faudrait arrêter une mesure qui est bonne pour en mettre au point une autre. A mon avis, il faut aller de l'avant et inclure cette disposition dans la loi. Les pêcheurs auront plus d'argent à leur disposition. D'ici peu, nous pourrions déposer une autre mesure, destinée à augmenter le montant maximum des prêts.

[M. Aiken.]

A mon avis, ce bill ne présente pas de grande difficulté. Des vis-à-vis, représentants des provinces Maritimes, sauf erreur, mêlent les choses en continuant de dire que ce bill ne s'applique pas à leur région. Cela saute aux yeux. Les provinces offrent des fonds à un taux d'intérêt très bas—plus bas que les taux commerciaux—aux pêcheurs de la région. Si, comme on l'a donné à entendre, les provinces ne mettent plus ces fonds à la disposition des pêcheurs, les pêcheurs de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et d'autres provinces de l'Est pourront tirer parti de cette loi en empruntant des fonds de prêteurs commerciaux, comme les pêcheurs de la Colombie-Britannique le font depuis bien des années. Cette loi n'est pas exclusive à la Colombie-Britannique; elle s'applique au Canada tout entier. Si ces pêcheurs s'aperçoivent qu'une autre source de fonds est tarie, rien ne les empêchera de profiter des dispositions de cette loi pour en obtenir d'autres institutions de prêt.

Je pense que l'on voit parfaitement ce à quoi on peut s'attendre en vertu des dispositions du bill, qui ne traite que du taux d'intérêt. Il devrait être très facile pour les membres de l'opposition qui sont présents, et ils sont peu nombreux, de résoudre leurs propres différences d'opinion en soulevant des objections au bill, mais il serait beaucoup plus constructif de leur part de faire des suggestions tendant à l'améliorer. Certaines de ces suggestions seraient plus acceptables que les déclarations qu'ils ont faites aujourd'hui.

• (3.20 p.m.)

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, je ne puis laisser passer ce projet de loi sans faire au moins quelques brèves observations. Le bill ressemble beaucoup à certaines mesures agricoles dont nous avons traité au début de la session, en ceci qu'il fournit des capitaux d'établissement à l'industrie de la pêche, bien qu'à un taux d'intérêt plus élevé. Lorsque le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a présenté ses projets de loi, j'ai tenté de souligner que, pour bien des cultivateurs, le problème n'est pas d'investir plus de capitaux dans leur industrie mais plutôt de trouver des fonds de roulement. Nous n'avons pas vraiment réussi à convaincre le ministre de l'Agriculture d'accepter notre argument.

Le ministre des Pêcheries (M. Davis) a présenté un bill semblable. J'admets que l'industrie de la pêche peut probablement employer des montants plus élevés et profiter de l'augmentation des fonds mis à sa disposition,